

Le rôle des travaux publics en cas de pandémie de grippe

La question

En tant que voix des travaux publics du Canada représentant plus de 2000 membres de plus de 450 municipalités, l'Association canadienne des travaux publics (ACTP) et ses membres souhaitent collaborer avec le gouvernement fédéral en vue de trouver des solutions et de mettre en œuvre des stratégies pour augmenter la sensibilisation et la reconnaissance des travaux publics comme intervenants pendant la planification, l'intervention, le rétablissement et l'atténuation d'une pandémie de grippe.

Des catastrophes de type et d'ampleur variables peuvent avoir des conséquences importantes sur les résidents et les communautés du pays et du monde. La grippe pandémique est une explosion mondiale d'un nouveau virus de la grippe. Ce nouveau virus, lorsqu'il peut se transmettre efficacement de personne à personne, pourrait entraîner une maladie grave et avoir des conséquences désastreuses pour la population mondiale. Par le passé, les pandémies de grippe ont entraîné des niveaux élevés de maladie, de décès, de perturbations sociales et de pertes économiques. Les pandémies peuvent également perturber les services publics considérés comme essentiels à la vie quotidienne, ainsi que le processus d'atténuation, d'intervention et de rétablissement.

Pendant un événement de grande envergure comme une pandémie, les professionnels des travaux publics jouent un rôle essentiel dans la planification, l'intervention, le rétablissement et l'atténuation pour leur communauté. La planification et l'état de préparation nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies d'atténuation de la pandémie exigent la participation de professionnels des travaux publics, d'autres premiers intervenants de tous les échelons du gouvernement, du secteur privé et de l'ensemble de la société.

Pourquoi est-ce important pour le Canada?

L'Agence de la santé publique du Canada reconnaît la compétence des provinces et des territoires pour offrir des soins de santé, mais elle reconnaît également que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne la coordination avec les autres ordres de gouvernement et la prestation de soins de santé aux réserves des Premières nations et des Inuits.

Le plan actuel de lutte contre la pandémie formule des recommandations et des directives à l'intention des professionnels de la santé, notamment au sujet de la prévention des infections, de la gestion des ressources et de la distribution de médicaments antiviraux et de vaccins. Cependant, ces normes et directives nationales devraient être élargies de manière à englober les professionnels des travaux publics, qui jouent un rôle essentiel en assurant la continuité des activités et le fonctionnement de services liés à l'infrastructure essentielle, comme les réseaux d'épuration et de distribution des eaux, la production et la distribution d'énergie, les transports et les communications, ainsi que d'autres services essentiels, comme l'enlèvement des déchets et le déneigement des rues de la ville, afin de faciliter l'accès pour les véhicules d'urgence. L'interruption de ces services a une incidence directe sur la capacité de nos communautés d'intervenir en cas de pandémie.